

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1432

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 19 BIS B

À la fin de l'alinéa 4, substituer à la référence :

« II dudit article L. 141-5 »,

la référence :

« III dudit article L. 141-5 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.